

**LES DEUX PARTIS D'OPPOSITION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE
DEMANDENT LA RÉINTÉGRATION IMMÉDIATE DES 459 ha
AU PARC NATIONAL DU MONT-ORFORD**

Orford, le 18 juin 2008 – Les deux porte-parole d'opposition en matière de parcs, M. Simon-Pierre Diamond, député adéquiste de Margerite-d'Youville et M. Sylvain Pagé, député péquiste de Labelle se joignent à la coalition SOS Parc Orford pour demander à la ministre madame Line Beauchamp de réintégrer immédiatement les 459 ha exclus du Parc.

Rappelons que plusieurs récents sondages traduisent la présence d'un consensus régional sur la réintégration des terres au Parc. En effet, un sondage Léger Marketing réalisé le 7 et le 9 mai 2008 démontre que 74 % des citoyens de la région de l'Estrie demande que les 459 hectares retirés du Parc national du Mont-Orford soient immédiatement réintégrés dans le Parc national afin d'exclure la possibilité de construction de condos.

De plus, un consensus se dégage au Comité de relance de la station Mont-Orford (dirigé par M. Roger Nicolet) qui écarte pour le moment l'idée de construire des habitations au pied de la montagne. En effet, la construction sur les terres exclues ne figure pas parmi les scénarios retenus. Les deux scénarios possibles impliquent l'intégration des terres au Parc, soit 1) La construction sur des terrains privés à l'extérieur du Parc avec chaise d'accommodement; 2) Un partenariat avec la Sépaq ou la coopérative pour la gestion des activités.

Devant le consensus de la population, les conclusions du Comité de relance, la prise de position de l'éditorial du journal La Tribune et l'appui des partis d'opposition à la réintégration, la Coalition SOS Parc Orford demande à la ministre madame Lyne Beauchamp et au Premier ministre Jean Charest de respecter l'opinion de la population de l'Estrie et du Québec et de réintégrer immédiatement dans le Parc national les 459 hectares exclus par la Loi 23. Précisons qu'en cas d'accord entre les trois partis politiques présents, les procédures existantes à l'Assemblée Nationale font de cette réintégration une simple formalité. Selon Claude Dallaire, coordonnateur de la coalition : « Depuis l'élection d'un gouvernement minoritaire, monsieur Charest affirme qu'il est à l'écoute de la population. Il a une occasion en or de passer de la parole aux actes ».

-30-

AU SUJET DE LA COALITION SOS PARC ORFORD

La coalition SOS PARC ORFORD a été créée avec l'objectif de protéger l'intégrité écologique et territoriale du parc national du Mont-Orford, de mettre fin aux démarches de vente d'une partie du parc. La coalition poursuit son travail jusqu'à ce que les 459 hectares soient réintégrés dans le parc national, sous la protection de la Loi sur les parcs. Elle regroupe les partenaires principaux suivants : Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP), Nature Québec/UQCN, CREE, Regroupement Orford pour un parc sans condos auquel, s'ajoute en date de ce jour, plus de 86 000 citoyennes et citoyens du Québec.

SOURCE: COALITION SOS PARC ORFORD

Information: Claude Dallaire, coordonnateur – Cellulaire (819) 578-7083